

Enquêter en milieu « difficile »

Introduction

Magali Boumaza, Aurélie Campana

DANS **REVUE FRANÇAISE DE SCIENCE POLITIQUE** 2007/1 Vol. 57 , PAGES 5 À 25
ÉDITIONS **PRESSES DE SCIENCES PO**

ISSN 0035-2950

ISBN 9782724630862

DOI 10.3917/rfsp.571.0005

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2007-1-page-5?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](https://shs.cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Enquêter en milieu « difficile »

Introduction

MAGALI BOUMAZA, AURÉLIE CAMPANA

Même si plusieurs travaux ont montré la prédominance des recherches qualitatives en France¹, présenter des contributions sur l'enquête ethnographique surprendra sans doute le lecteur. C'est que l'on a pour habitude de rendre compte surtout des résultats d'une recherche sans s'arrêter sur ce que l'on peut appeler « la cuisine interne » élaborée par le chercheur tout au long du processus de production de connaissance savante. La science politique se nourrissant des autres sciences sociales (sociologie, ethnologie et anthropologie), elle s'est incontestablement enrichie de leurs méthodes². Or, la méthode ethnographique, sur l'usage de laquelle porte notre réflexion, induit des bricolages méthodologiques qui sont au principe de la transformation de l'objet de la recherche tel qu'envisagé initialement par le chercheur. Cet aspect, souvent peu étudié, renforce l'intérêt de pénétrer l'arrière-cour. En effet, le résultat fini ne fait que très rarement état des péripéties, réelles ou perçues, traversées par le chercheur. Comme le souligne Thomas Eriksen, « les textes clairement développés, systématiques et bien équilibrés écrits par les anthropologues sont plus que souvent le produit final d'une longue période sur le terrain caractérisée par l'ennui, la maladie, les privations personnelles, de déceptions et de frustrations »³. Pourtant, les succès et les inévitables ratés de l'enquête ethnographique conditionnent la nature des données récoltées.

Si ethnologues, anthropologues, sociologues questionnent régulièrement leurs pratiques d'enquête qualitative⁴, les chercheurs en science politique ne se sont arrêtés que récemment sur cette étape dans l'élaboration de la recherche⁵. Ceci s'explique, entre autres, par le fait que la méthode ethnographique n'a elle-même été mobilisée

1. Cf. entre autres Libia Billordo, « Publishing in French Political Science Journal », *French Politics*, 5 (3), 2005, p. 180. Pour une comparaison anglo-saxonne : Javier Auyero, « Introductory Note to Politics under the Microscope : Special Issue on Political Ethnography », *Qualitative Sociology*, 29, 2006, p. 257-259. À partir du comptage d'articles dans différentes revues anglo-saxonnes, l'auteur insiste sur la double absence de la méthode ethnographique en science politique et des objets politiques en ethnographie.

2. D'ailleurs, la combinaison des différentes approches n'est pas quelque chose de propre à la science politique. Cf. Thomas H. Eriksen, *Small Places, Large Issues*, Londres, Pluto Press, 1995, p. 15.

3. Thomas H. Eriksen, *ibid.*, p. 15. L'auteur insiste sur l'imbrication des méthodes formelles et non structurées (*unstructured*) auxquelles l'anthropologue fait couramment appel.

4. Sans être exhaustif, tant la littérature sur le sujet est abondante, cf. Anne-Marie Arborio, Pierre Fournier, *L'enquête et ses méthodes : l'observation directe*, Paris, Nathan, 1999 (Sciences sociales. 128) ; Stéphane Beaud, Florence Weber, *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 1997 (rééd. : 2003), p. 291-314, et la postface intitulée « Pour une ethnographie sociologique », p. 293-314 ; Howard Becker, *Les ficelles du métier*, Paris, La Découverte, 2002 ; Madeleine Grawitz, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 9^e éd., 1993.

5. Sur ce point, cf. le numéro spécial coordonné par Daniel Cefai, Valérie Amiraux, « Les risques du métier : engagements problématiques en sciences sociales », *Cultures et Conflits*, 47, 2002.

que depuis peu comme élément ou pièce maîtresse d'un appareil de preuves. Elle est d'ailleurs souvent couplée à d'autres techniques (entretiens, archives, questionnaires...) ¹. Ainsi, l'usage des méthodes qualitatives a d'abord été le fait de pionniers qui ont travaillé sur les dimensions identitaires partisans ², sur les questions de politisation ³ ou encore sur les petits commerçants et leurs attitudes politiques ⁴. Puis, la génération de chercheurs qui a émergé dans les années 1990 ⁵ a proposé de lire les engagements partisans, les mouvements sociaux à partir du recueil de la parole des acteurs et de l'observation *in situ* de leurs pratiques militantes ⁶.

Notons que les pratiques novatrices sont souvent le fait d'auteurs tentant, si ce n'est de promouvoir et de légitimer de nouveaux objets de recherche au sein de leur discipline, à tout le moins de les étudier à partir d'autres grilles de lecture, d'autres outils méthodologiques. À titre d'exemple, les anthropologues américains gays et féministes ont réussi à faire inscrire, dans les années 1970, les questions de *gay & lesbian studies* et de *women studies* comme objets légitimes en se fondant sur la lutte contre les discriminations ⁷. Elisabeth Lapovsky Kennedy et Madeline D. Davis montrent également que rendre compte sociologiquement de l'histoire de femmes lesbiennes dans les milieux populaires est considéré à la fin des années 1970 comme illégitime ⁸. Plus tard, dans les années 1980-1990, la pandémie du Sida a encouragé des chercheurs en sciences sociales aux États-Unis ⁹, mais aussi en France, à étudier

1. Florence Weber, Alexandre Lambelet, « Introduction : ethnographie réflexive, nouveaux enjeux », *ethnographiques.org*, 11, octobre 2006 (en ligne sur <<http://www.ethnographiques.org/2006/Weber,Lambelet.html>>) : « [le dossier] montrera aussi l'intérêt, pour l'anthropologie, d'utiliser à nouveau des méthodes quantitatives, qui souffrent d'un ostracisme relativement récent dans la discipline. »

2. Michel Hastings, *Halluin la rouge, 1919-1939. Aspects d'un communisme identitaire*, Lille, Presses universitaires de Lille, 1991.

3. Sophie Duchesne, Florence Haegel (dir.), « Repérages du politique. Regards disciplinaires et approches de terrain », *EspacesTemps. Les Cahiers*, 76/77, automne 2001.

4. Nonna Mayer, *La boutique contre la gauche*, Paris, Presses de Sciences Po, 1986.

5. Sur ce point, cf. Johanna Siméant, *La cause des sans-papiers*, Paris, Presses de Sciences Po, 1998 ; Sophie Maurer, *Les chômeurs en action, décembre 1997-mars 1998 : mobilisation collective et ressources compensatoires*, Paris, L'Harmattan, 2001 ; sur les mobilisations de chômeurs : Cécile Péchu, *Droit au logement, genèse et sociologie d'une mobilisation*, Paris, Dalloz, 2006.

6. On peut aussi se demander si les transformations de l'enseignement des mathématiques et le recrutement de chercheurs en science politique, principalement issus de filières économiques et sociales ou encore littéraires, n'incitent pas ces derniers à faire de nécessité vertu en employant des techniques d'investigation permettant d'esquiver la statistique ou, à tout le moins, de la combiner à une méthode de type ethnographique. C'est une hypothèse qui mériterait d'être vérifiée.

7. Ellen Lewin, William Leap, « Preface », dans *Out in the Field. Reflections of Lesbian & Gay Anthropologist*, Urbana, University of Illinois Press, 1996, p. VII. Shulamit Reinharz, *Feminist Methods in Social Research*, Oxford, Oxford University Press, 1992 : elle se demande comment construire des méthodes de recherche féministes, que ce soit sur le plan quantitatif (p. 76 statistiques), historique, ethnographique (p. 41) ou par entretiens (p. 18) et ce, dans la variété des perspectives de recherche.

8. Elisabeth Lapovsky Kennedy, Madeline D. Davis, *Boots of Leather, Slippers of Gold. The History of a Lesbian Community*, New York, Penguin books, 1994. Leur enquête n'a été rendue possible que grâce à la générosité de fondations qui ont financé leurs investigations de 1978 à 1992. L'enjeu est multiple : rendre compte de la culture de lesbiennes issues des milieux populaires ouvriers, les replacer dans leur contexte, dans leur lieu de sociabilité, avec toute la charge de risque contenue en raison de la fréquentation de lieux où les femmes dansent et « flirtent » ensemble.

9. Ellen Lewin, William Leap, cité, p. IX.

la question des pratiques dites « à risques » non plus sous l'angle épidémiologique et médical, mais sous celui des sociabilités de groupes minoritaires¹, ou encore sous celui de l'engagement militant², les invitant à enquêter ethnographiquement sur des terrains inédits et risqués (*backrooms*, lieux de dragues...).

Au-delà de ce travail de légitimation de nouveaux objets de recherche par le biais d'enquêtes soucieuses de rendre compte de la réalité de terrain, on remarque que les chercheurs en sciences sociales questionnent les stratégies d'enquêtes *a fortiori* quand le terrain ne se laisse pas aisément « approcher », « apprivoiser ». Il en va ainsi des zones de conflits, les espaces dangereux, violents (ghettos, camps de réfugiés), mais aussi les populations marginalisées et/ou stigmatisées. Ces contextes de recherche peuvent particulièrement retenir notre attention dans une perspective de science politique. Les ethnologues et anthropologues montrent en effet que, dans ces environnements, les canons de la méthode sont mis à mal, s'agissant notamment de la neutralité du chercheur, de l'impeccabilité des techniques d'enquête, et ce, d'autant plus que le chercheur adopte une posture réflexive. C'est précisément à la réflexivité que sont appelés les ethnographes lorsqu'ils quittent un terrain après une immersion plus ou moins longue, que ce soit au moment de la prise de notes³ ou au moment de l'écriture du travail de recherche (thèse, rapport⁴). La démarche inaugurée par la tradition de Chicago, qui se veut compréhensive des acteurs enquêtés, est d'ailleurs revendiquée par bon nombre d'observateurs ethnographes.

Notre propos introductif consiste à cerner ce que l'on entend par terrain difficile. Nous étudions plus précisément les stratégies d'enquête mises en œuvre quand la difficulté apparaît comme inhérente à l'objet étudié ou induite par un contexte de recherche. Nous n'avons pas ici l'ambition d'apporter une série de recettes toutes faites aux questionnements transversaux que de telles enquêtes pourraient faire surgir, mais d'offrir des éléments de réflexion qui pourraient permettre aux politistes, soucieux de méthodologie, de revenir sur leurs pratiques de recherche. De fait, nous examinons comment se négocie l'*habitus* du chercheur évoluant en terrain difficile. Après quoi, nous discutons de ce que l'ethnographie en terrain difficile fait aux objets canoniques de la science politique française. Ce faisant, nous ouvrons un certain nombre de boîtes noires. En effet, travailler sur des objets « dangereux », hostiles, fuyants, sur des objets saturés, qui se retrouvent pris dans des luttes de signification, nécessite de réfléchir à la posture du chercheur dans ses aspects méthodologiques et épistémologiques. Il convient aussi de s'attacher aux conditions de production de la connaissance sur des objets largement étudiés en science politique, tels que la violence en politique, les politiques sociales, ou sur

1. Bruno Proth, Pierre-Olivier de Busscher, Rommel Mendes-Leite, « Lieux de rencontre et back-rooms », dans Michel Bozon (dir.), « Sur la sexualité », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 128, 1999, p. 24-28 ; Rommel Mendès-Leite, « Participation Observante », *Le Journal du Sida*, 43-44, 1992, p. 7.

2. Christophe Broqua, Olivier Fillieule, *Trajectoires d'engagement : AIDES et Act Up*, Paris, Textuel, 2001.

3. Sur ce point, cf. Robert M. Emerson, Rachel I. Fretz, Linda L. Shaw, *Writing Ethnographic Fieldnotes*, Chicago, University of Chicago Press, 1995. Les auteurs posent justement la question de la mise à distance du terrain au moment des prises de notes, ainsi que des processus d'écriture et de codification mis en œuvre par le chercheur.

4. Frédéric Panhaleux, « Niveaux de description dans l'écriture ethnographique, contraintes d'écriture et tensions argumentatives », communication au colloque « Enjeux (et) pratiques de l'écriture en sciences sociales. Journées d'étude », Paris, Université Paris I, 22-23 septembre 2006 ; Daniel Bizeul, « Le récit des conditions d'enquête : exploiter l'information en connaissance de cause », *Revue française de sociologie*, 34 (4), 1998, p. 751-787.

des objets plus récemment intégrés, comme l'étude des groupes sociaux marginaux ou stigmatisés. Cela nous amène à questionner plus largement les apports de la méthode ethnographique en science politique, en particulier dans la définition même de l'objet.

DES TERRAINS DIFFICILES ?

Quel que soit le terrain, il est susceptible d'être considéré comme difficile. Certains le sont certainement plus que d'autres. Il nous faut d'ores et déjà préciser que la difficulté de terrain doit s'entendre en termes relationnels : elle se tisse dans les interactions entre enquêteurs et enquêtés, qui actualisent leurs *habitus* respectifs dans la situation d'enquête. L'intérêt d'une telle catégorisation est de pointer ses conséquences sur les investigations en terrains difficiles et sur les modifications des *habitus* du chercheur. Le chercheur ainsi exposé doit en effet puiser dans ses propres ressources pour réduire un maximum les filtres et se construire une identité souvent éloignée de l'excellence académique. Quelles stratégies d'enquête doit-il adopter ? Comment conjuguer exigences méthodologiques et nécessité d'avoir recours à des postures pragmatiques ? Comment sortir du rôle de porte-parole ou de dénonciateur que certains enquêtés tendent à lui donner ?

Autant d'interrogations qui invitent à s'attarder sur la notion même de terrain difficile. Plus communément associée aux zones de violence ou aux contextes d'insécurité, elle englobe de fait d'autres types de terrains. Ainsi, les enquêtes menées sur des objets considérés comme socialement illégitimes ou sur des acteurs stigmatisés ou prosélytes peuvent y être incluses. Les études anglo-saxonnes autour de la thématique « *doing the fieldwork* ¹ » foisonnent, particulièrement chez les ethnologues et les anthropologues. S'il est vrai que « faire du terrain » est souvent assimilé aux seules observations participantes ², les réflexions engagées par une multitude d'auteurs permettent de mettre en perspective nos propres interrogations techniques et éthiques.

DE LA NOTION DE TERRAIN

La notion de terrain semble aller de soi. Elle est aujourd'hui communément employée par les chercheurs en sciences sociales de toute discipline et se retrouve déclinée en plusieurs expressions idiomatiques qui toutes correspondent à la phase d'enquête empirique. Ainsi, nous faisons du terrain, nous allons sur le terrain, nous nous rendons sur le terrain, nous traitons de notre terrain. Or, le terme de terrain en lui-même n'est pas neutre. Comme le relève très justement Bertrand Pulman, il est emprunté au vocabulaire militaire et désigne donc avant tout un lieu où se déroulent des affrontements divers ³. Loin de relever une ambiguïté, Pulman attire notre attention sur une dimension fondamentale liée à la recherche empirique. Pénétrer un terrain

1. Le terme de *fieldwork* est plus communément utilisé par les anthropologues, celui de *field studies* par les sociologues. Toutefois, le terme de *fieldwork* tend de plus en plus à être utilisé pour désigner les recherches qualitatives en général.

2. Pamela Nilan, « "Dangerous Fieldwork" Re-examined : The Question of Researcher Subject Position », *Qualitative Research*, 2 (3), 2002, p. 363-386, dont p. 364.

3. Bertrand Pulman, « Pour une histoire de la notion de terrain », *Gradhiva*, 5, 1988, p. 21-30, dont p. 28.

sur lequel on a l'ambition de mener une recherche de type ethnographique amène à rentrer en contact, voire en conflit, avec d'éventuels ou de potentiels enquêtés, mais aussi avec des codes culturels que l'on n'a pas toujours intériorisés. L'affrontement est donc inévitable, voire permanent. Il comporte plusieurs facettes. Il implique de rentrer en confrontation avec des personnes, des idées, des visions du monde. Mais plus précisément, il demande de juguler le paradoxe entre distanciation et proximité, et exige un travail sur soi constant, qui peut relever de l'affrontement en lui-même.

De fait, quel que soit le terrain choisi, les ajustements méthodologiques apparaissent nécessaires. D'ailleurs, comme plusieurs auteurs le relèvent, il existe finalement peu de règles prédéfinies dans la recherche ethnographique, excepté pour le chercheur de trouver des personnes à interroger, de récolter des données pertinentes, sans porter atteinte à l'environnement dans lequel il tente de s'insérer. Ensuite, il faut durer sur le terrain¹. L'enquête en terrain difficile donne à cette remarque plus de relief encore. Rosalie Wax considère qu'une adhésion stricte d'un chercheur à une méthode, à une technique ou à une position doctrinale peut conduire à le confiner dans une cage². Les ajustements rendus nécessaires par la nature du terrain, le contexte de sa pénétration par le chercheur obligent souvent, et pour ne pas dire à chaque fois, à sortir des canons de la méthode. Harry Wolcott pousse la réflexion plus loin encore. Considérant que le chercheur pratique à bien des égards « un art », il promeut l'incertitude liée à la recherche et milite pour que l'intuition ait une place de choix dans l'adaptation au terrain d'un socle méthodologique partagé par la communauté des chercheurs en sciences sociales. L'auteur souligne l'importance de connaître les conventions en vigueur dans le champ scientifique, tout en précisant qu'il n'est pas vital de les respecter en tout temps³. Le travail de terrain s'apparente dès lors à de l'artisanat, ou pour le dire autrement, à un bricolage permanent, qui implique bien plus que des compétences techniques ou purement méthodologiques. La dimension humaine est omniprésente ; nous l'avons déjà signalée plus haut. Elle traverse l'enquête de bout en bout, imprégnant non seulement les stratégies mises en place, mais également le récit d'enquête⁴.

Ces présupposés laissent entrevoir « l'inconfort »⁵ et les contradictions qui peuvent surgir de l'emploi d'une telle méthode. La flexibilité qu'il est nécessaire de déployer peut en effet se montrer fort coûteuse sur le plan méthodologique, car si les canons scientifiques se révèlent malléables, ils ne peuvent être totalement écartés. L'enjeu réside donc dans la capacité et l'habileté du chercheur à jongler entre impératifs méthodologiques et réalités de son terrain. D'un autre côté, la méthode ethnographique recèle une véritable richesse. Elle permet d'investir des terrains aux aspérités multiples, voire insoupçonnées lors de l'élaboration d'un protocole de recherche.

1. Martyn Hammersley, *Reading Ethnographic Research : A Critical Guide*, New York, Longman, 2^e éd., 1998, p. 8.

2. Rosalie Wax, *Doing Fieldwork, Warnings and Advice*, Chicago, Chicago University Press, 1986, p. 10.

3. Harry F. Wolcott, *The Art of Fieldwork*, Walnut Creek, Altamira Press, 1995, p. 46 et p. 49.

4. Cf. Robert M. Emerson *et al.*, *op. cit.*

5. Dionigi Albera, « Terrains minés », introduction au numéro spécial « Terrains minés en ethnologie », *Ethnologie française*, 1, 2001, p. 9.

Parler de « terrain difficile » nécessite, si ce n'est d'en fournir une définition arrêtée, à tout le moins de circonscrire le terme et de le situer. La difficulté est une notion très subjective. Il convient donc, là encore, de la déduire de façon relationnelle. Chacun en développe sa propre conception en fonction de son expérience de la recherche, de sa connaissance préalable du terrain, de ses capacités d'adaptation et de ses dispositions sociales propres. Ainsi, une recherche qui requiert la maîtrise d'une langue étrangère peut être considérée comme difficile dans le sens où elle nécessite soit la mise en place et en pratique de stratégies d'ajustement en matière linguistique, soit le recours à une traduction ¹. Elle implique également d'intérioriser des us et coutumes locales auxquelles le chercheur est *a priori* étranger ². Cette difficulté sera certainement plus facilement surmontée par une personne qui entretient un lien fort avec ce terrain, parce qu'elle y est née, y a vécu, ou encore que ses parents ou proches en sont originaires. Dans ce cas, d'autres questions pourront apparaître, comme la nécessaire mise à distance du chercheur avec son objet et son terrain ³.

La difficulté est donc avant tout fonction des perceptions et relève d'une labellisation qui peut paraître artificielle. De plus, dans plusieurs circonstances, l'*habitus* de chercheur prend le pas lors de l'enquête elle-même. Il contribue à minimiser les difficultés rencontrées et les ajustements opérés pour contourner, masquer – volontairement ou pas – les obstacles. Dès lors, le terrain n'est identifié comme difficile qu'*a posteriori*, quand le chercheur en vient à la phase de traitement des données et retrace le parcours effectué pour les collecter. Dans d'autres cas, la difficulté apparaît comme évidente, voire inhérente à l'objet, soit qu'elle conditionne dès le départ les stratégies d'enquête, soit qu'elle impose de les réviser dès les premiers pas sur le terrain. Ce peut être le cas des contextes de guerre ou de conflits latents ⁴, de recherche sur des groupes extrémistes, des univers clos totalisants, ou tout terrain sujet à des luttes de significations dans lesquelles le chercheur peut se trouver pris, voire emprisonné ⁵. Ainsi, les

1. Sur les problèmes posés par la traduction, cf. Bogusia Temple, Alys Young, « Qualitative Research and Translation Dilemmas », *Qualitative Research*, 4 (2), 2004, p. 191-205.

2. Dans un atelier du 8^e congrès de l'AFSP (Lyon, 18-21 septembre 2005), Gilles Dorronsoro évoquait les difficultés liées au terrain afghan : il s'agissait pour le jeune chercheur qu'il était à l'époque d'apprendre à manger accroupi, à porter constamment la barbe, à parler le pachoune... autant d'obstacles concrets qu'il a dû surmonter pour se faire accepter par les « indigènes ». Voir Gilles Dorronsoro, *La révolution afghane, des communistes aux Taleban*, Paris, Karthala, 2000 (version anglaise revue et augmentée : *Revolution Unending. Afghanistan : 1979 to Present*, Londres, Hurst, 2005).

3. Michel Agier, « Ni trop près, ni trop loin. De l'implication ethnographique à l'engagement intellectuel », *Gradhiva*, 21, 1997, p. 69-76.

4. Michel Agier, *Anthropologues en danger. L'engagement sur le terrain*, Paris, Jean-Michel Place, 1997. À titre d'illustration, Andrew Silke rappelle qu'en 2003, un groupe néonazi a établi une liste d'ennemis sur laquelle figuraient plusieurs chercheurs en sciences sociales : Andrew Silke, « An Introduction to Terrorism Research », dans Andrew Silke (ed.), *Research on Terrorism. Trends, Achievements and Failure*, Londres, Frank Cass, 2004, p. 13.

5. On consultera avec profit Laurent Mucchielli, « Travailler sur la déviance. Problèmes méthodologiques et déontologiques des recherches en sciences sociales. Introduction », *Sociologos*, 1, mis en ligne le 21 mars 2006, <<http://sociologos.revues.org/document22.html>> ; et les communications des journées d'études du même nom qui se sont tenues à l'université de Versailles Saint-Quentin les 20 et 21 juin 2005, notamment de Gilles Chantraine, Antoinette Chauvenet, « Le sociologue et la prison ou la carcéralisation de la recherche ».

objets difficilement préhensibles sont caractérisés par une rupture de fluidité et par les luttes au centre desquelles ils se trouvent. Les recherches sur les acteurs à faibles ressources, sur des acteurs prosélytes et stigmatisés, ou encore sur des objets considérés comme socialement illégitimes peuvent être identifiées comme des terrains porteurs de difficultés.

Un trait commun caractérise ces terrains : le danger qui les entoure, qu'il soit physique ou émotionnel. Nous n'entendons pas revenir sur la figure héroïque – et mythique – du chercheur faisant fi de tout péril pour étudier « ses indigènes ». Le danger, bien que non maîtrisé, est ici connu et accepté ; il découle des risques liés à la situation ethnographique en elle-même qui requiert une intense implication personnelle ¹. Raymond Lee identifie deux types majeurs de dangers. Il distingue tout d'abord le danger ambiant incarné par un environnement de guerre. Le danger est omniprésent, l'intégrité physique et morale du chercheur menacée en tout temps. Ce type de contexte contraint le chercheur dans tous ses gestes, et plus encore dans ses démarches. Les stratégies d'enquête s'imposent alors le plus souvent à lui, tant ce contexte entraîne la mise en œuvre consciente et inconsciente de mesures d'autoprotection.

L'auteur évoque deuxièmement un danger situationnel, dirigé contre le chercheur dont la présence engendre des réactions d'hostilités, ou à tout le moins de défiance ². Le chercheur doit ici le plus souvent faire face à une incompréhension de la part des enquêtés, qui vont dans un premier temps marquer une grande distance, voire faire preuve d'une grande suspicion à son endroit. Soupçonné d'être un espion, un journaliste, un policier infiltré, voire même, comme le souligne Jeffrey Sluka, un fonctionnaire des impôts ou un missionnaire ³, le chercheur est d'abord stigmatisé comme un intrus au groupe, un étranger, et peut même être pris à partie. Les acteurs stigmatisés ou évoluant au sein d'institutions totales font preuve d'une suspicion semblable, même si les coûts peuvent en apparence sembler moins élevés. Le chercheur qui enquête dans un tel contexte est souvent considéré comme celui qui parle au nom des dominants. Les expériences de Magali Boumaza, que ce soit auprès des jeunes frontistes ou auprès des femmes toxicomanes, illustrent cette propension des acteurs à catégoriser le chercheur. Ainsi, l'auteure a-t-elle pu remarquer la prudence des jeunes frontistes, réserve qui se retrouve dans une toute autre mesure chez les surveillantes de prison, persuadées des liens entre l'enquêtrice et l'administration. À *contrario*, les détenues toxicomanes font preuve de moins de retenue. Toujours au registre des expériences de recherche des auteures de cet article, Aurélie Campana a dû faire face, de prime abord, à une certaine défiance, que ce soit dans ses enquêtes auprès des Tatars de Crimée ou dans ses investigations auprès de Tchétchènes réfugiés en Europe.

Le danger, qu'il soit réel ou situationnel, conduit le chercheur à gérer en permanence « la certitude de l'incertitude » ⁴. De fait, les recherches en terrains difficiles peuvent être considérées en bien des aspects comme des enquêtes atypiques, des

1. Dionigi Albera, art. cité, p. 7-8.

2. Raymond Lee, *Dangerous Fieldwork*, Thousand Oaks, Sage Publications, 1995, p. 3.

3. Jeffrey A. Sluka, « Reflections on Managing Danger in Fieldwork. Dangerous Anthropology in Belfast », dans Carolyn Nordstrom, Antonius Robben, *Fieldwork under Fire. Contemporary Studies of Violence and Survival*, Berkeley, University of California Press, 1995, p. 276-294, dont p. 283.

4. Daniel Hoffman, Stephen Lubkemann, « Warscape Ethnography in West Africa and the Anthropology of Events », *Anthropological Quarterly*, 78, 2, printemps 2005, p. 315-328, dont p. 318.

enquêtes qui feraient en quelque sorte exception à la règle¹. Quel que soit l'objet privilégié, le chercheur évoluant sur ce type de terrain se doit d'abaisser les barrières qui se présentent à lui et de dépasser les frontières qui le séparent le plus souvent de ses enquêtés. C'est particulièrement vrai quand le chercheur prend un premier contact concret avec son terrain, qu'il prend la mesure des dangers qu'il peut y rencontrer et met sur pied un ensemble de stratégies visant à les contourner. De ces premières étapes dépendent en effet la suite de l'enquête, ses succès, ses échecs relatifs, qui peuvent amener à une réorientation de la recherche.

L'ENTRÉE DU CHERCHEUR SUR SON TERRAIN ET L'ÉTABLISSEMENT DE STRATÉGIES DE CONTOURNEMENT DES RISQUES

Contourner la difficulté est d'autant plus saillant que l'enquête se fait sur un terrain sensible ; cela implique que le chercheur « rentre sur le terrain »². Ce processus peut s'avérer long et particulièrement coûteux. Outre le fait qu'il demande du temps et des ressources, il conditionne le reste de l'enquête. « Rentrer sur le terrain » ne se résume pas à prendre des contacts et à fournir des garanties de neutralité sous couvert du statut de chercheur. Comme tout type d'enquête, les enquêtes en terrain difficile exigent du chercheur qu'il donne des « gages »³. Dans ces cas bien précis, les « gages » relèvent de tensions propres au terrain et sont fonction de l'intensité de la difficulté perçue ou réelle. En effet, enquêter en terrain difficile ne va pas de soi, ni pour le chercheur, ni pour les enquêtés, qui peuvent exprimer ouvertement ou de manière détournée leur méfiance, voire un certain étonnement. Outre le contournement de difficultés liées à l'accessibilité du terrain, les premières interactions avec les enquêtés se révèlent cruciales.

Dans cette perspective, deux types principaux de « gages » peuvent être identifiés. Le premier consiste à accepter, et donc à composer avec les conditions bien souvent fixées par les enquêtés. Travailler sur des acteurs à faibles ressources, sur des acteurs prosélytes, stigmatisés, clandestins ou sur des acteurs évoluant dans une situation de conflit nécessite de préparer préalablement son terrain. Bien souvent, l'accord des enquêtés est subordonné à l'acceptation par le chercheur de conditions fixées par les premiers. Ces limites concernent le plus souvent les personnes qu'il est autorisé à rencontrer⁴, les questions qu'il pourra ou non poser aux membres du groupe étudié, le respect de l'anonymat... Les discussions peuvent également porter sur le produit fini ;

1. Frederik Schulze, « Breaking the Cycle : Empirical Research and Postgraduate Studies on Terrorism », dans Andrew Silke (ed.), *Research on Terrorism...*, op. cit., p. 170.

2. Et comme le souligne Vered Amit, « en sorte » : Vered Amid, « Introduction : Constructing the Field », dans Vered Amit (ed.), *Constructing the Field. Ethnographic Fieldwork in the Contemporary World*, New York, Routledge, 2000, p. 6.

3. Voir Magali Boumaza, « L'expérience d'une jeune chercheuse en "milieu extrême" : Une enquête au Front national », *Regards sociologiques*, 22, 2001, p. 105-121, et notamment « Des relations d'échanges basées sur le don de soi et le contre-don des autres acteurs », p. 113-114.

4. Sur ce point, cf. Sylvain Crépon, *La nouvelle extrême droite. Enquête sur les jeunes militants du Front national*, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 23. Il explique les difficultés liées à la réalisation d'une enquête placée sous l'égide du directeur national du FNJ de l'époque, Samuel Maréchal, gendre du président frontiste. Ce dernier lui a indiqué les lieux dans lesquels il était autorisé à mener son terrain, les gens qu'il était autorisé à rencontrer, constituant de fait un biais d'enquête. *A contrario* sur un terrain similaire, cf. Magali Boumaza, art. cité, p. 105-121.

certaines enquêtes peuvent exiger non seulement d'avoir accès aux retranscriptions d'entretien, mais également de relire le manuscrit avant publication, et le cas échéant, demander à l'auteur de retirer certains passages ou de préciser certains événements.

Cette phase de l'enquête est le plus souvent tue. Pourtant, elle influe sur la suite des processus d'enquête et la construction de l'objet lui-même. Ainsi, le type de données collectées en dépend directement, tout comme les questionnements qui peuvent y être appliqués. Finalement, se plier aux conditions requises peut contribuer à minimiser les risques ou à les déplacer : accepter les conditions posées par les enquêtés signifie en quelque sorte recueillir leur accord et donc se placer indirectement sous leur protection. Mais cela ne va pas sans poser un certain nombre de questions quant au matériel recueilli et à l'utilisation que l'on peut en faire.

Pourtant, comme le montre Frederik Schulze, entre autres, dans le cadre d'une réflexion sur une enquête qu'il a menée sur un groupe d'extrême droite américain, la méthode ethnographique permet de s'accommoder de ces limites pourtant importantes¹. Elle crée en effet les conditions d'informalité qui, finalement, vont permettre le recueil de données. D'ailleurs, en cours d'enquête, il arrive que d'autres portes s'ouvrent au chercheur, parfois de manière inattendue : des personnes présentées comme inaccessibles lors des premiers contacts se révèlent finalement disponibles pour un entretien ; les langues se délient parmi les membres du groupe ; des dissonances, voire des concurrences à l'intérieur du groupe étudié peuvent apparaître au chercheur. Qu'il parvienne à se faire accepter en tant que membre du groupe augmente les chances de réussite de l'enquête, mais brouille également son statut. Le danger est alors plus méthodologique et épistémologique que physique. Il en va ainsi par exemple de l'usage de catégories piégées, telles que celle d'extrême droite lorsqu'on travaille sur le Front national, ou de « génocide » quand l'on travaille sur les déportations massives opérées par le régime soviétique au cours de la seconde guerre mondiale. Ces labels savants et militants² font l'objet d'une appropriation « obligatoire », « imposée » au chercheur sommé de se positionner sur l'usage de ces catégories. Ainsi, en acceptant que l'enquête s'impose à lui, le chercheur ne s'interdit pas la recherche, mais doit constamment repenser ses stratégies dont l'objectif premier est de minimiser et contourner les difficultés.

Le deuxième gage, de loin le plus important, consiste pour le chercheur à faire reconnaître sa légitimité à enquêter. Pour ce faire, il lui faut tenter d'effacer son statut « d'étranger ». Le chercheur est ainsi, consciemment ou non, contraint de se plier à certains rites initiatiques, imposés ou non. Il s'agit à la fois de valider ses intentions, de prouver la neutralité dont il se revendique, mais aussi de faire montre de sa capacité à investir le terrain. De ces premiers moments dépendra sa relation avec les enquêtés. La recherche menée sur un même terrain en plusieurs lieux oblige à répéter cette phase d'entrée sur le terrain. Certes, les expériences engrangées précédemment, ainsi que les rumeurs précédant l'arrivée du chercheur, l'aident grandement à se faire accepter. Pourtant, une certaine méfiance persiste quand le chercheur expose les buts de son enquête. Elle n'est jamais vraiment effacée, mais les boucliers s'abaissent en général dès lors que le chercheur montre en particulier qu'il a intériorisé le langage et les schémas propres au groupe qu'il étudie. Nos expériences respectives – enquêtes auprès des jeunes du Front national et recherches menées en Crimée auprès de la

1. Frederik Schulze, cité, p. 180-182.

2. Philippe Hamman, Jean-Matthieu Méon, Benoît Verrier (dir.), *Discours savants, discours militants : mélange des genres*, Paris, L'Harmattan, 2002.

minorité tatar – nous ont confronté à plusieurs reprises à ce type de difficulté et amené à cet éternel recommencement.

Une anecdote rapportée par l'anthropologue Clifford Geertz illustre la difficulté à rentrer sur le terrain et les enjeux que cette phase de l'enquête recouvre, particulièrement en terrain difficile. La mésaventure exposée ci-dessous est survenue alors que l'auteur s'installait, avec sa femme, dans un petit village balinais. La population manifeste d'abord une indifférence totale à l'arrivée du couple d'anthropologues américains. Aucune marque d'agressivité ne ressort du comportement des habitants, mais un désintéressement total. Le statut d'étranger se lit à trois niveaux : l'auteur et son épouse sont considérés à la fois comme extérieurs à la communauté villageoise, américains, et chercheurs. Comment nouer des relations avec des habitants reclus derrière un mur d'indifférence ? C'est le partage d'une expérience commune qui a permis à l'anthropologue de « rentrer sur son terrain ». L'auteur et son épouse décident d'assister à un combat de coqs, illégal, mais très populaire. Pour ce faire, ils se fondent dans la masse et adoptent la même attitude que la majorité quand intervient la police : ils s'enfuient sans réfléchir à leur destination. Ils finissent par se cacher dans la maison d'un Balinais qu'ils suivaient. À peine sont-ils rentrés dans les lieux que la femme du Balinais en fuite dresse la table pour trois ; le chercheur, sa femme et le Balinais s'assoient et font comme s'ils n'étaient jamais sortis de la maison dans laquelle ils venaient tous trois de se réfugier. Non seulement le Balinais défend ardemment la présence de l'auteur chez lui quand la police surgit, mais encore argue-t-il du fait qu'il est un professeur américain ¹.

Cette expérience partagée a permis à l'auteur de gagner en légitimité aux yeux des habitants qu'il entendait étudier. Devenus objets de curiosité, les chercheurs ont été totalement admis au sein de la communauté, car leur comportement de fuite a démontré aux yeux des villageois leur solidarité à leur égard ². C'est à compter de ce jour, c'est-à-dire à partir du moment où le chercheur a pu établir des relations avec la population étudiée, que l'enquête a véritablement commencé. La question du rapport au terrain est donc essentielle à toute enquête ethnographique ; elle peut se révéler cruciale dans le cadre d'une recherche menée en terrain difficile. Enquêter en terrain difficile et, plus encore, en terrain dangereux nécessite en effet la mise en place de stratégies d'adaptation et leur renouvellement constant. Les relations établies avec les membres du groupe étudié ou la population environnante peuvent permettre de minimiser les dangers et les risques ³. Elles posent pourtant la question des risques d'instrumentalisation du travail du chercheur, ou du chercheur lui-même, qui peut être érigé en porte-parole du groupe qu'il étudie, ou rejeté en tant que dénonciateur des pratiques et discours du groupe.

Au cours de son enquête, le chercheur se construit un rôle, ou consent, consciemment ou inconsciemment, à endosser le rôle que les enquêtés lui ont attribué. Certains chercheurs se font passer pour des journalistes sur les conseils mêmes des personnes qui les ont introduits auprès du groupe. D'autres se présentent comme des observateurs ou encore des membres d'organisations gouvernementales. Quoi qu'il en soit et quelle que soit la configuration dans laquelle le chercheur s'est placé ou a été placé, le

1. Clifford Geertz, « Deep Play : Notes on the Balinese Cockfights », dans *The Interpretation of Cultures*, New York, Basic Books, 2000 (1^{re} éd. : 1973), p. 412-417.

2. Clifford Geertz, *ibid.*, p. 416.

3. Christopher Kovats-Bernat, « Negotiating Dangerous Fields : Pragmatic Strategies for Fieldwork amid Violence and Terror », *American Anthropologist*, 104 (1), 2002, p. 7.

terrain doit être analysé en tout temps comme un phénomène social¹. L'image employée par Rosalie Wax pour décrire le jeu qui s'instaure entre enquêtés et enquêteurs nous paraît des plus intéressantes. L'auteure résume les interactions sur le terrain à une partie de poker dont les règles sont redéfinies au cours des interactions : les deux parties sont prêtes à jouer ensemble, mais chacune suivant les coutumes et les compétences qu'aucune ne veut ni ne peut abandonner. Ce n'est qu'au cours de l'interaction qu'un nouveau jeu avec de nouvelles règles va émerger et s'imposer².

Le chercheur est donc pris dans des tensions, entre impératifs personnels, professionnels et plus encore éthiques. L'immersion totale, telle que pratiquée par certains anthropologues, n'est pas une approche méthodologique privilégiée en science politique. Mais certains optent pour une adhésion « stratégique » au groupe qu'ils étudient, soit qu'ils se sentent proches des idéaux défendus par ce groupe, soit qu'ils pensent obtenir de plus amples informations, arriver à un niveau de plus grande confiance et donc obtenir des confessions. L'idée n'est pas de devenir « l'un d'entre eux », mais de pouvoir pénétrer les interactions quotidiennes. Le chercheur est ainsi confronté à des réalités changeantes et à des contradictions. Il est, qu'il le veuille ou non, un acteur de cette réalité sociale³. Il est évident de dire que nouer des relations ne signifie en rien adopter une attitude complice. Pourtant, la réalité de la recherche peut s'avérer autre. Interviennent alors des questions d'éthique que la recherche en terrain difficile aiguise.

POSITIONNEMENT DU CHERCHEUR ET RÉFLEXIVITÉ

La recherche sur des terrains difficiles requiert des ajustements constants, qui dépassent le simple cadre méthodologique et se transportent du côté des émotions légitimement ressenties par un chercheur investi dans une enquête qui met à mal certaines de ces croyances ou fait naître des sentiments ou des réactions tels que la peur, la crainte, le dégoût, l'horreur ou encore l'empathie. Certains terrains se révèlent en effet particulièrement durs, dans le sens où les révélations recueillies interrogent, horrifient, révoltent⁴. S'intéresser aux émotions n'est pas anodin. En effet, non seulement la culture du chercheur et, plus largement, ses dispositions sociales forment un prisme à travers lequel il tente de comprendre son terrain⁵, mais les émotions qui le saisissent peuvent influencer sur la perception du terrain et, partant, la construction de l'objet. Le partage d'émotions⁶ avec les enquêtés, que ce soit lors du recueil de récits de vie souvent entrecoupés d'épisodes dramatiques ou dans le quotidien d'un terrain dangereux, crée une proximité. Ainsi en est-il des femmes toxicomanes

1. Rosalie Wax, *op. cit.*, p. 363.

2. Rosalie Wax, *ibid.* p. 54.

3. Pamela Nilan, *op. cit.*, p. 368.

4. Il en va ainsi quand les enquêtés font preuve de violence symbolique par leurs propos xénophobes, homophobes, révisionnistes. Sur ce point, voir Magali Boumaza, art. cité.

5. Carolyn Nordstrom, Antonius Robben, « The Anthropology and Ethnography of Violence and Sociopolitical Conflict », dans Carolyn Nordstrom, Antonius Robben (eds), *Fieldwork under Fire. Contemporary Studies of Violence and Survival*, Berkeley, University of California Press, 1995, p. 1-23, dont p. 2, p. 11.

6. Fabrice Fernandez, « L'engagement émotionnel durant l'enquête sociologique : retour sur une observation "anonyme" auprès d'ex-usagers de drogues », *Carnets de bord en sciences humaines*, 9, septembre 2005, p. 78-87.

victimes de violence domestique, ou des Tchétchènes récemment échappés de l'enfer de la guerre et de ses dérives. Ce partage induit une sorte d'ambiguïté dans la relation et entache la socialisation du chercheur auprès de ses « indigènes » d'un biais qui peut se révéler à la fois salvateur et fort préjudiciable. D'un côté, le chercheur accède à des représentations communes au groupe étudié, malgré une différenciation initiale de conceptions. George Marcus considère que la complicité qui apparaît dans l'interrelation enquêté/enquêteur permet d'établir une affinité cognitive et intellectuelle – et non éthique. C'est là, selon lui, la force de l'analyse ethnographique¹. Mais, d'un autre côté, ce rapprochement peut occasionner un manque de distanciation, et emprisonner le chercheur dans des considérations militantes et/ou politiques.

Cette réflexion déplace le regard de questions purement éthiques liées à la responsabilité du chercheur vis-à-vis de son terrain, de sa discipline², vers une interrogation en termes de réflexivité³. Non que nous écartions d'un revers de la main la dimension éthique de la recherche ; elle est centrale à toute étude et doit guider le chercheur dans son approche méthodologique du terrain, lors de la collecte du matériel de preuves, comme lors de la rédaction du produit fini. Ainsi, le chercheur doit s'attacher à protéger les données qu'il a recueillies, et plus encore les individus qui ont rendu son enquête possible. Certaines recherches en terrain difficile requièrent en effet de prendre en considération les risques potentiels encourus par les enquêtés : le respect de l'anonymat n'en est qu'un aspect ; une sélection des informations publiables peut s'avérer nécessaire, tout comme la mise en place de stratégies visant à éviter que les notes de terrain ne tombent en de mauvaises mains⁴.

Dans une autre perspective, la recherche d'objectivité doit être constante ; elle peut toutefois être dépassée par le ressenti de certaines émotions qui submergent le chercheur, plus encore quand il est engagé dans une enquête en terrain difficile. La question n'est donc pas tant, selon nous, d'arriver à tout prix à une impartialité sans cesse revendiquée, mais d'opérer un retour sur soi afin de prendre une nécessaire distance non seulement avec le terrain, les enquêtés, mais également avec soi-même. L'attitude et le positionnement que le chercheur adopte tout au long des différentes étapes de son travail doivent faire l'objet d'une interrogation sans cesse renouvelée. Ainsi, si les émotions ne peuvent, ni ne doivent être ignorées, elles doivent faire partie intégrante de l'analyse⁵. De même, le chercheur doit constamment s'interroger sur

1. George E. Marcus, « The Uses of Complicity in the Changing Mise-en-Scene of Anthropological Fieldwork », dans « The Fate of Culture : Geertz and Beyond », *Representations*, 59, 1997, p. 85-108, dont p. 102.

2. Voir la réflexion de Alexandra Bobretsova, « Special Ethical Code of the Researcher-Propagator : "Emotional Contact" and "Impassive Observation" », dans « Ethics in Cultural Studies », *Pro Ethnologia*, 13, 2002, en ligne sur <<http://www.erm.ee/?node=323>> (page consultée le 15 mai 2006).

3. Nous n'entendons pas rentrer dans les débats qui secouent l'ethnographie et en particulier l'ethnographie dite réflexive, ni nous intéresser à l'anthropologie réflexive solidement ancrée dans les traditions américaines. Sur la première question, voir le dossier dirigé par Florence Weber, Alexandre Lambelet, « Ethnographie réflexive, nouveaux enjeux », *Ethnographiques.org*, 11, octobre 2006, publié en ligne sur <<http://www.ethnographiques.org/2006/Weber,Lambelet.html>> (consulté le 1^{er} novembre 2006).

4. Elizabeth Jean Wood, « The Ethical Challenges of Field Research in Conflict Zones », dans « Political Ethnography I », *Qualitative Sociology*, 29, 2006, p. 379-381.

5. Sherryl Kleiman, Martha A. Copp, *Emotions and Fieldwork : Qualitative Research Methods*, Newbury Park, Sage Publications, 1993.

l'influence qu'il a eue sur les enquêtés et les récits qu'ils ont produits en sa présence. La relation inverse doit également être l'objet d'attention : le groupe étudié peut susciter la fascination du chercheur qui absorbe lors de son enquête des codes culturels, mais également des visions du monde. Le chercheur peut être amené à jouer un rôle actif sur son terrain, en prenant clairement parti, ou en tentant de jouer un rôle de médiateur¹.

La posture réflexive du chercheur se comprend donc en raison de son identité. La recherche requiert de ce dernier qu'il actionne des niveaux de perceptions différenciés, et finalement différentes identités, en fonction du moment de sa recherche et de l'évolution de sa position sur le terrain. Ainsi, une réflexion globale sur la posture réflexive du chercheur nous ramène vers la dimension relationnelle de la recherche. Comme le souligne Jonathan Friedman, les chercheurs ne sont pas totalement extérieurs au terrain qu'ils étudient : ils doivent se considérer « non plus comme des sujets, mais comme des êtres sociaux dans un contexte structuré socialement ». Pour lui, les résultats des recherches doivent dès lors être compris comme des « parties du monde que nous étudions »². Il nous faut donc sortir de ce que Clifford Geertz qualifie « d'ironie anthropologiste »³ et opérer un retour sur soi pour comprendre non seulement l'influence réelle du chercheur sur son terrain, mais également les incidences en termes de construction de l'objet. Ainsi, au-delà des interrogations liées à la gestion – dans tous ses aspects – des obstacles, réels ou supposés, qui se dressent sur les terrains difficiles, se pose la question de l'influence de cette catégorisation sur la construction des objets de science politique.

UNE MÉTHODE CENTRÉE SUR LES ACTEURS, LEURS PRATIQUES ET LEURS MOTIVATIONS

La méthode ethnographique a fait l'objet d'une appropriation par différentes disciplines. On pourrait même dire qu'il n'existe pas une méthode canonique, mais diverses traditions académiques, de la tradition de Chicago à ce que l'on appelle communément la *grounded theory*. L'unanimité n'est pas toujours atteinte entre ces différentes traditions et les querelles sont encore nombreuses. Toutefois, elles possèdent toutes un point commun : elles partagent le souci premier d'une quête de savoir à partir de l'expérience vécue par le chercheur. La tradition de Chicago a été pionnière en la matière. Sans revenir sur les différentes étapes qui ont abouti à sa création, rappelons qu'à la suite de Robert Park, la méthode ethnographique initialement coincée entre la lecture critique des archives par les historiens et les méthodes quantitatives des statisticiens s'est progressivement imposée dans la sociologie interactionniste.

1. Voir les différentes contributions au dossier « Les risques du métier : engagements problématiques en sciences sociales », *Cultures et conflits*, 47, 2002, et particulièrement les articles des directeurs du numéro : Daniel Cefai, Valérie Amiraux, « Les risques du métier. Engagements problématiques en sciences sociales », parties 1 et 2, et l'article de Géraldine Chatelard, « Carnet de route de Jordanie. De la recherche de terrain à l'expérience de la médiation », parties 1 et 2.

2. Jonathan Friedman, « Epilogue. Ethnography as a Social System : Parts, Wholes, and Holes », dans Sjoerd R. Jaarsma, Marta A. Rohatynskyj (eds), *Ethnographic Artifacts : Challenges to a Reflexive Anthropology*, Honolulu, University of Hawaii Press, 2000, p. 207.

3. Clifford Geertz, « Thinking as Moral Act : Ethical Dimensions of Anthropological Fieldwork in the New States », *Antioch Review*, 28 (2), 1968, p. 139-158, dont p. 151.

Robert Park¹ s'adresse ainsi à ses étudiants de sociologie de l'université de Chicago dans les années 1915 en ces termes :

« On vous a dit d'aller fouiller à la bibliothèque et d'accumuler une masse de notes à partir d'archives poussiéreuses. On vous a dit de choisir d'étudier n'importe quel problème pourvu que vous puissiez trouver à son sujet des rangées de documents moisissants préparés par des bureaucrates fatigués et remplis par des employés indifférents... On a appelé ça "se salir les mains à faire de la recherche". Ceux qui vous l'ont conseillé sont sages et respectables. Les raisons qu'ils vous ont données sont valables. Mais une chose de plus est indispensable : l'observation de première main ! Allez et observez les salons des hôtels de luxe ou les asiles de nuit. Asseyez-vous sur les canapés des maisons résidentielles, mais aussi sur les paillasses des taudis... En bref, jeunes gens, salissez vos pantalons en faisant de la vraie recherche ! »²

Selon Park, les apprentis sociologues doivent aborder l'étude de la réalité sociale en se rendant sur le terrain et non se borner à compiler des statistiques ou à compiler le travail d'autres à des fins purement académiques. L'expérience personnelle constitue, d'après lui, un préalable à la connaissance. Ce sceau « d'authenticité » de la recherche ne se conçoit qu'à travers l'obtention de matériaux de première main récoltés sur le terrain. La tradition de l'école de Chicago s'inscrit dans cet impératif méthodologique en lien avec les questions soulevées sur le nouvel espace urbain né de la modernité³. En posant la dimension à proprement parler « expérimentale » de la grande ville moderne, les sociologues de Chicago valident du même coup la nécessité de l'observation au plus près de la réalité urbaine. Les innovations en matière de « méthode qualitative » introduites par la tradition de Chicago découlent directement de cette perspective⁴. L'observation participante est reconnue comme approche fondamentale dans la sociologie interactionniste.

Dans les années 1950, le courant de l'ethnométhodologie, incarné entre autres par Harold Garfinkel et son enquête pionnière sur la façon dont les jurés, non spécialistes du droit, fondent leurs décisions⁵, se donne comme objectif d'étudier les logiques locales des groupes locaux. Garfinkel envisage donc les variations – en fonction du

1. Robert Ezra Park (1864-1944) est, avec Albion Small, l'un des deux fondateurs du département de sociologie à l'Université de Chicago.

2. Cité dans Lyn Lofland, « Understanding Urban Life : The Chicago Legacy », *Urban Life*, janvier 1983, p. 497, repris par Jean Peneff, *La méthode biographique*, Paris, Armand Colin, 1990, p. 51.

3. Sur des développements concernant la naissance de l'école de Chicago et ses auteurs, on consultera avec profit Alain Coulon, *L'école de Chicago*, Paris, PUF, 1994 (Que sais-je) ; Yves Grafmeyer, Isaac Joseph, *L'école de Chicago, Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Aubier, 1984 (1^{re} éd. : 1979) ; Everett C. Hughes, *Le regard sociologique*, Paris, EHESS, 1996 (Essais Choisis) ; Nels Anderson, *Le Hobbo. Sociologie du sans-abri*, Paris, Nathan, 1993.

4. Ainsi William Isaac Thomas et Florian Znaniecki ont-ils travaillé sur les migrants polonais à partir de la reconstitution de leurs biographies et le dépouillement de leur correspondance. De même, Edwin Sutherland a travaillé sur la criminalité à partir du récit de vie d'un cambrioleur professionnel, envisageant la carrière de voleur comme une profession, qui nécessite reconnaissance d'un groupe, acceptation de ses règles, etc. : Edwin Sutherland, *The Professional Thief*, Chicago, University of Chicago Press, 1937. Les héritiers des années 1960 feront de même : Howard S. Becker est pianiste de jazz lorsqu'il travaille sur les musiciens professionnels de jazz ; Erving Goffman fait sa thèse sur les liens sociaux dans une communauté en vivant sur une île des Shetland et il se fait embaucher comme infirmier avant d'écrire *Asiles*.

5. Harold Garfinkel, « A Conception of and Experiments with "Trust" as a Condition of Stable Concerted Actions », dans O. J. Harvey (ed.), *Motivation and Social Interaction*, New York, Ronald Press, p. 187-238, dont p. 193.

temps et de l'espace – de ce qu'on pourrait appeler la connaissance ordinaire. L'ethnométhodologie cherche à rendre compte de la logique locale en prenant en considération le fait que l'observateur peut déformer cette logique parce qu'il pense à partir de sa logique locale propre. D'après les ethnométhodologues, il n'y a pas de point de vue universel. Si certains chercheurs prétendent à l'universalité, ce ne peut être que sur la base d'un abus, d'une sorte de domination arbitrairement instituée, qui nie la diversité des normes. Il n'existe donc pas de compétence universelle, mais ce que les ethnométhodologues nomment des « compétences uniques ¹ », au sens où ne seraient exploitables que les données issues du terrain à partir duquel le chercheur puise son analyse.

S'inscrivant parmi les héritiers de l'école de Chicago et influencé par Herbert Blumer et l'interactionnisme symbolique, Anselm Strauss propose avec la *grounded theory* ² de pousser cette logique encore plus loin en renversant la posture analytique du chercheur. Ce dernier n'émet plus d'hypothèses de travail qui lui servent de support pour les investigations, mais au contraire, tire ses analyses de ses recherches de terrain, adoptant en cela une méthode inductive qui permet d'isoler des indicateurs forts servant à construire des « descripteurs généraux » que sont les concepts et les catégories ³. Le chercheur révèle alors des aspects qui n'auraient pu l'être autrement, en particulier en s'intéressant au niveau micro. Il admet de ne pas rendre compte de tout, mais d'un certain point de vue, et reconnaît que sa recherche ne doit pas avoir la prétention d'être exhaustive.

En France, c'est Marcel Mauss qui, en 1913, dans son texte « L'ethnographie en France et à l'étranger », défend l'empirie de terrain ⁴. Il fonde en 1925 l'institut d'ethnologie de l'université de Paris. Ce n'est qu'à la fin des années 1920 que les ethnologues français commencent à nouer des contacts avec les populations lointaines qu'ils étudient, alors même que les Anglo-saxons et les Allemands pratiquent le terrain depuis longtemps ⁵. Marcel Griaule, élève de Marcel Mauss, permet l'institutionnalisation de l'ethnographie française grâce à son étude pionnière – conduite collectivement selon la méthode de l'observation plurielle – en pays Dogon au Mali ⁶. Il légitime l'accès au savoir par le terrain par rapport à la recherche documentaire exhaustive.

1. Dans le chapitre 1 des *Studies in Ethnomethodology*, Garfinkel propose des « politiques de recherches », qu'il définit en énumérant cinq lignes directrices principales. Le point numéro 2 de cette liste recommande de « refuser de tenir compte du projet prédominant qui vise à évaluer, reconnaître, catégoriser, décrire [...] en se servant d'une règle ou d'un étalon définis en dehors des situations [...] ». « Toutes les procédures qui invoquent des règles pour évaluer sur un plan général les propriétés logiques et méthodologiques des pratiques d'enquête et de leurs résultats n'intéressent [pas] l'ethnométhodologie (... sauf à les étudier en tant que phénomènes...) ». Cf. Yves Lecerf, « Lexique ethnométhodologique », dans *Pratiques de formation (analyses), Ethnométhodologies*, 11-12, Université de Paris VIII, 1985.

2. Anselm Strauss, *Les fondements de la recherche qualitative. Techniques et procédures de développement de la théorie enracinée*, Fribourg, Academic Press Fribourg/Éditions Saint Paul, 2004.

3. Paul Ten Have, *Understanding Qualitative Research and Ethnomethodology*, Londres/Thousands Oaks, Sage Publications, 2004, p. 136.

4. Marcel Mauss, « L'ethnographie en France et à l'étranger », *Œuvre III. Cohésion sociale et divisions de la sociologie*, Paris, Minuit, 1969, p. 395-434.

5. Éric Jolly, « La naissance de l'ethnographie française », dans « Anthropologie. Nouveaux terrains. Nouveaux objets », *Sciences Humaines*, hors série 23, 1998, p. 17-18.

6. Marcel Griaule, *La Cosmogonie des Dogons*, 1936 ; Marie-Isabelle Merle des Isles, *L'Afrique de Marcel Griaule*, Paris, L'Harmattan, 1998. Sur les recherches collectives, voir Jack D. Douglas, *Investigative Social Research. Individual and Team Field Research*, Beverly Hills/Londres, Sage Publications, 1976, p. 107-189.

Ce rapide panorama montre la diversité des approches selon les traditions académiques. Il permet également de saisir que la méthode ethnographique a fait ses preuves dans d'autres disciplines que la science politique. Il est vrai qu'elle a également été largement critiquée et ses présupposés méthodologiques régulièrement remis en question. Comme la partie précédente l'esquisse, les interrogations sont nombreuses et concernent toutes les facettes d'un travail de recherche. Identifier des limites à une méthode ne signifie en rien la condamner. D'ailleurs, plusieurs auteurs observent que la méthode ethnographique séduit de plus en plus. Elle est employée dans des disciplines ou sous-disciplines qui, jusqu'à présent, ne s'y étaient que peu intéressées. Il en est ainsi des relations internationales : les chercheurs rattachés à cette sous-discipline se sont emparés depuis une quinzaine d'années de nouveaux objets, empruntant aux autres sciences sociales des méthodes pour les traiter. Ainsi, les approches centrées sur l'État côtoient de plus en plus des études portant sur les peuples indigènes, les migrants, les activistes politiques... dans une perspective ethnographique ¹.

Cet attrait s'explique par les apports d'une telle méthode, qui n'ont pourtant que peu été questionnés par les études portant sur les *field studies*. En effet, elle permet de saisir des processus qui n'apparaissent pas à « l'œil nu », de la méthode statistique par exemple. Plus précisément, elle oblige le chercheur à se rapprocher des acteurs, à entrer en interaction avec eux, à étudier leurs motivations profondes à travers des discours, des pratiques ou des attitudes. De fait, elle permet d'appréhender l'objet de la recherche de l'intérieur. Comme l'illustre l'article de Laurence William Wylie, qui a mené une enquête sur un village du Vaucluse ², étudier les attitudes corporelles, l'identité sociale et les stéréotypes nationaux aide à comprendre non pas les transformations des représentations par les autochtones, mais de saisir l'évolution de la population du village.

Plus récemment, la méthode ethnographique a été employée, entre autres, pour étudier des organisations partisans. Dans une thèse sur la *Legha Nord*, Lynda Dematteo montre, à partir des résultats d'une enquête ethnographique, que la *Legha Nord* d'abord vue comme un mouvement politique xénophobe peut être également envisagée comme une « contre-société carnavalesque de la tradition car, tout en affichant son extériorité et sa pureté politique, elle extrême les travers des partis de la Première République pour mieux en accélérer la dissolution et développe l'expression d'un anti-nationalisme padan qui renverse les stéréotypes négatifs de l'italianité » ³. Elle

1. Cf. J. Marshall Beier, « Priming for Ethnographic Fieldwork: A Selected Bibliography », *YCISS Occasional Paper*, 64, 2001, p. 1-2. Voir aussi Jean-François Havard, « Bul Faale ! Processus d'individualisation de la jeunesse et conditions d'émergence d'une génération politique au Sénégal », thèse de doctorat en science politique sous la direction de Michel Hastings, Lille, Institut d'études politiques de Lille, 2005, et son développement sur l'enquête ethnographique où il montre que les heures passées avec les guides spirituels mourides à boire le thé lui ont permis d'en apprendre plus que durant les entretiens formels.

2. Laurence W. Wylie, *Un village du Vaucluse*, Paris, Gallimard, 1968 (1^{re} éd. : 1957) ; « Roussillon, un village dans le Vaucluse, 1987 » *Terrain*, 11, 1988, p. 29-50. S'inscrivant dans la lignée de la tradition de l'ethnologie américaine de Margaret Mead, cet auteur contribue à l'ethnologie des villages français. Il compare l'évolution du village entre les années 1950 et les années 1980, notamment à partir de ce qui se joue au niveau de la solidarité locale entre habitants, qui se transforme.

3. Lynda Dematteo, « De la bouffonnerie en politique. Ethnographie du mouvement *Legha Nord* en Bergamasca », thèse de doctorat en anthropologie sociale sous la direction de Marc Abelès, Paris, EHESS, 2002 ; « La *Legha Nord* : entre volonté de subversion et désir de légitimité », *Ethnologie française*, 31 (1), 2001, p. 143-152 ; « La Sécession de la Padanie. Ethnographie d'une re-fondation nationale en négatif », *Le Mouvement social*, 202, janvier-février 2003, p. 53-67.

alimente ainsi la réflexion sur les *leaders* politiques considérés en l'espèce comme des figures populaires, et rend compte des transformations de l'ordre politique italien dans les années 1990.

Ainsi, la méthode ethnographique accompagne le processus de construction de l'objet au fur et à mesure que les données collectées auprès des populations étudiées révèlent au chercheur des aspects insoupçonnés au départ. Ce dernier, tout en faisant face aux obstacles qui se dressent devant lui, est amené à réajuster ses prétentions, et donc redéfinir les contours de son objet. En contournant les difficultés qui se présentent à lui, il découvre finalement de nouveaux éléments empiriques lui permettant d'étudier des aspects jusque-là non envisagés¹. En d'autres termes, la méthode ethnographique permet d'approfondir et de creuser une interrogation, sans forcément suivre l'itinéraire tracé par le protocole préalable de recherche. Faisant référence à une enquête menée par Adam Ashford² sur des mobilisations en Afrique du Sud, Charles Tilly insiste sur la pertinence et la validité des données recueillies par cette méthode³.

L'emploi de la méthode ethnographique implique donc un changement d'échelle⁴, de passer du macro au micro. Elle permet, dans un souci toujours renouvelé de baser l'analyse sur le recueil du matériel de preuve *in situ*, d'interroger les univers culturels des acteurs, les représentations qui dominent au sein d'un groupe d'acteurs, et enfin de se pencher sur les acteurs eux-mêmes, leurs pratiques et les motivations qui les sous-tendent. Partant, elle dépasse la vision monolithique qui prévaut le plus souvent. Plus précisément, la méthode ethnographique nous semble être la plus à même de déchiffrer les oppositions, les rapports de force et les concurrences qui se jouent au sein d'un groupe présenté comme uni. Elle permet également de déplacer le regard vers des institutions, des lieux de pouvoir⁵. Enfin, elle permet de suivre les évolutions dans le temps de représentations ou de pratiques au sein d'un contexte défini.

Ainsi, la méthode ethnographique contribue à lever l'opacité qui entoure une certaine réalité sociale de par le recueil « des signes, des traces, des pistes »⁶. Le changement d'échelle produit des études dont les apports théoriques sont dits limités par l'angle réduit sous lequel la réalité sociale est appréhendée. En d'autres termes, on reproche souvent à la méthode ethnographique de n'offrir qu'une vision empirique et

1. Sur ce point, voir Choukri Hmed « Loger les étrangers "isolés" en France. Socio-histoire d'une institution d'État : la Sonacotra (1956-2006) », thèse de science politique sous la direction de Michel Offerlé, Paris, Université Paris I, 2006. L'auteur distille tout au long de son travail les apports de l'ethnographie dans la compréhension, entre autres, des résistances à l'institution par les logés. Pour un point de vue anglo-saxon sur les mobilisations du MST, voir Wendy Wolford, « The Difference Ethnography Can Make : Understanding Social Mobilization and Development in the Brazilian Northeast », dans « Political Ethnography I », *Qualitative Sociology*, 29, 2006, p. 335-352. Cet article met en exergue l'intérêt d'une immersion « longitudinale » qui suit les acteurs du mouvement sans terre au Brésil sur 5 ans. Elle montre ce que le temps fait aux croyances des militants du MST, comment les motivations de l'engagement sont reconstruites *ex post*.

2. Adam Ashforth, *The Politics of Official Discourse in Twentieth-century South Africa*, Oxford, Clarendon Press, 1990, et *Witchcraft, Violence, and Democracy in South Africa*, Chicago, University of Chicago Press, 2005.

3. Charles Tilly « Afterword : Political Ethnography as Art and Science », dans « Political Ethnography I », *op. cit.*, p. 409-412.

4. Jacques Revel (dir.), *Jeux d'échelle, La microanalyse à l'expérience*, Paris, EHESS/Gallimard/Seuil, 1996.

5. Marc Abélès, *Un ethnologue à l'Assemblée*, Paris, Odile Jacob, 2000 ; Irène Bellier, *L'ÉNA comme si vous y étiez*, Paris, Seuil, 1993.

6. Carlo Ginzburg, « Signes, traces, pistes », *Le Débat*, 6, novembre 1980, p. 42.

théorique limitée¹. Jean-Claude Passeron et Jacques Revel, dans une réflexion récente sur la casuistique, reviennent sur l'étude de cas en sciences sociales, à laquelle certains des objets de science politique traités selon la méthode ethnologique peuvent être apparentés. Les auteurs démontrent qu'une telle étude n'est pas simple, mais qu'elle « donne l'occasion de mettre en relation les éléments disjoints d'une configuration qui est au départ indéchiffrable et même impossible à repérer »². Ce faisant, elle apporte des éléments nouveaux, par la production d'une connaissance élaborée à partir de grilles de lecture articulées autour de concepts descriptifs. Le recueil de données qui tiennent compte d'un contexte, de l'évolution de ce dernier, ainsi que des concepts mobilisés pour les interpréter, est au centre du dispositif de la pensée par cas. Et les auteurs de conclure : « Quand des concepts descriptifs d'une grille d'observation produisent des connaissances, c'est qu'ils ont permis d'observer des phénomènes qui n'étaient pas *observables* avant qu'une reconfiguration théorique des concepts qui les rendent descriptibles ne les ait rendus *concevables*³. » C'est aussi à cela qu'aspire la méthode ethnographique appliquée aux objets de la science politique. En effet, le changement d'échelle n'entrave en rien le processus de théorisation. Bien au contraire, l'étude d'un « cas », ou d'une configuration précise produit une construction théorique ; elle montre en particulier les articulations entre concepts et enquêtes empiriques.

**

Les articles que l'on va lire ont en commun le choix d'une enquête ethnographique comme pièce maîtresse du dispositif d'investigation de la recherche. Les terrains sur lesquels les chercheurs éprouvent des difficultés, développent des stratégies d'enquête pour parvenir à récolter du matériau, sont à comprendre à l'aune des objets de la recherche. Cette dernière revêt des questionnements transversaux eux-mêmes susceptibles de revisiter des objets canoniques de la science politique.

Ainsi, lorsque Vincent Romani rend compte de son enquête ethnographique dans les territoires occupés de la Palestine – un cas quasi idéal-typique de terrain difficile – il nous éclaire également sur la façon dont le métier de sociologue s'exerce dans un contexte d'occupation coercitif, quasi colonial et les conséquences sur la production de savoir sociologique de ceux qu'il appelle les « *social scientists* ». Il pointe la nécessaire réflexivité de l'ethnologue enquêtant en milieu violent et évoque avec sincérité les étapes d'engagement sur le terrain pour rendre compte du quotidien ordinaire des acteurs sans verser dans l'exotisme. Si, pour Vincent Romani, l'enquête ethnographique s'impose dans ce type de recherche, il convient d'en rappeler les limites et les coûts. Les limites tiennent d'abord au fait que l'objet est essentiellement lu à travers des dimensions militaires et de politique internationale. L'auteur privilégie pour sa part une approche visant à retracer les univers de sens et d'action des acteurs appartenant au groupe social palestinien, dépourvu d'État, en inscrivant la violence non pas

1. Sur ce point, on consultera Christian Bromberger, « Du grand au petit. Variations des échelles et des objets d'analyse dans l'histoire récente de l'ethnologie de la France », dans Isac Chiva, Utz Jeggle (dir.), *Ethnologies en miroir*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 1992 (1^{re} éd. : 1987), p. 67-94.

2. Jean-Claude Passeron, Jacques Revel, « Penser par cas. Raisonner à partir de singularités », dans Jean-Claude Passeron, Jacques Revel (dir.), *Penser par cas*, Paris, EHESS, 2005, p. 9-44, dont p. 20.

3. Jean-Claude Passeron, Jacques Revel, *ibid.*, p. 43.

comme une dérégulation des systèmes en place, mais comme une continuité et donc une dimension de la vie quotidienne. Puis, l'auteur insiste sur l'engagement par corps du chercheur sur ce terrain violent où il risque sa vie, sa santé dans un univers imprévisible et confiné. Ce terrain agit sur ses propres perceptions de la réalité et repousse le seuil de tolérance de la sensibilité communément admise dans les pays en paix. De fait, pris dans le terrain, le chercheur est dedans et pas à l'extérieur, au risque d'être perçu comme un espion au moment de son entrée sur les territoires occupés.

De son côté, Patrick Bruneteaux, à partir du récit de vie ¹ d'un SDF (Sans domicile fixe) illustre non seulement les impacts des politiques de l'urgence sociale sur le quotidien de populations vivant dans la précarité extrême, mais entend bien étudier les transformations de l'État social en France depuis les quinze dernières années. À mi-chemin entre les postures simmelienne et structuraliste, il couple l'ethnographie au récit de vie pour rendre compte de l'histoire de vie d'un « sous-prolétaire » dont il repère minutieusement les effets de la socialisation sur son parcours. On apprend ainsi que la détermination de Georges à sortir de l'alcoolisme, pour obtenir un diplôme universitaire en alcoologie, tient entre autres choses à une socialisation militante dès sa jeunesse au sein du parti communiste, des Jeunesses communistes, puis du syndicalisme, structures où une identité forte, collective, ne ramène pas l'indignité sociale des chômeurs, des « sans grades » à l'échec personnel, mais bien aux transformations du marché du travail ; structures également qui promeuvent une lutte collective et une ascèse individuelle pour renverser les rapports de force et ne pas accepter son sort. Au-delà de l'individualité de Georges, Patrick Bruneteaux éclaire le lecteur sur l'évolution des centres d'hébergement d'urgence depuis 30 ans. Il pointe les difficultés tenant à une population qui apprend l'esquive dans un univers où victimes et prédateurs se côtoient. La réussite de cette entreprise ethnographique tient à la longévité de la relation mise en place par le chercheur et à la confiance acquise durant cette période avec l'enquêté.

Enfin, la synthèse critique de Daniel Bizeul sur l'enquête ethnographique en milieu difficile arrive à point nommée en ce que l'auteur avance méticuleusement les arguments de la raison d'être de l'ethnographie en sciences sociales, *i. e.* en science politique, tout en restant « lucide » sur les limites d'une telle méthode, notamment en situation difficile, si elle n'est pas couplée à d'autres données. Il revient sur la mise à nu du chercheur que le récit d'enquête implique et insiste sur le fait que le caractère difficile d'un terrain varie non seulement selon l'identité sociale du chercheur, mais aussi en fonction des effets de structures (institutions totales, groupes radicaux, marginalisés, contextes de conflits...) qui réduisent d'autant la marge de manœuvre de l'ethnographe. Bizeul conçoit donc bien la difficulté d'un point de vue relationnel. Pour autant, il admet que la figure du chercheur en sciences sociales est un construit social qu'il envisage avant tout comme un intellectuel universitaire dont l'écart social avec les groupes étudiés est souvent supposé à l'aune de cette dernière. Il existerait ainsi un idéal-type de chercheur dont l'un des composants de l'*habitus* serait l'académisme acquis lors de sa socialisation universitaire. Par ailleurs, cette difficulté est relativisée également dans le sens où le chercheur peut toujours « stopper » son « aventure ». Selon l'auteur, l'ethnographe doit toujours avoir en tête que son témoi-

1. Sur les récits de vie, voir Anselm Strauss, *Miroirs et masques*, Paris, L'Harmattan, 1992 ; Pierre Bourdieu, « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 62-63, juin 1986, p. 69-72 ; Jean-Claude Passeron, « Biographies, flux, itinéraires, trajectoires », *Revue française de sociologie*, 31 (1), janvier-mars 1990, p. 3-22.

gnage doit apporter un « plus » par rapport aux documents existants sur un objet de recherche. Une enquête ethnographique sera ainsi concluante si elle parvient à montrer des nuances dans un groupe ou objet étudiés qui apparaîtraient au profane comme homogènes avec des caractéristiques « stéréotypées ».

Ainsi, l'ensemble de ces études échappe à l'écueil du récit autobiographique en articulant les doutes de l'ethnographe et donc la constitution de son identité de chercheur en science politique avec les éléments cognitifs et analytiques novateurs sur des objets de recherche apparaissant comme familiers aux profanes : chacun a son avis sur la Palestine ou sur les SDF, pour le dire simplement. Au fond, ces contributions redessinent les frontières entre les profanes et les initiés, dans le sens où le chercheur ayant usé de la méthode ethnographique est « passé de l'autre côté » le temps de son enquête, toute la difficulté résidant finalement à apparaître suffisamment extérieur et à adopter une posture de rupture objectivante¹.

Magali Boumaza est docteure en science politique et chercheuse associée au Groupe de sociologie politique européenne (GSPE-PRISME UMR 7012 CNRS) de l'Institut d'études politiques de Strasbourg. Elle travaille sur les militants des mouvements politiques dans une perspective de *gender studies* et à partir d'une approche générationnelle. Par ailleurs, elle s'intéresse à l'influence de l'incarcération sur les trajectoires de dépendance des femmes toxicomanes à partir d'une enquête ethnographique à la maison d'arrêt de Strasbourg. Elle a récemment publié : « Une approche générationnelle des jeunes militants frontistes », *Temporalités. Revue de sciences sociales et humaines*, 2, 2^e semestre 2004, p. 60-79 ; « Une création illégitime ? Le Front national de la Jeunesse », *Le Temps des Savoirs. Revue interdisciplinaire de l'Institut universitaire de France*, 7, Paris, Odile Jacob, La création, 2005, p. 111-152 ; et « L'émergence du Front national de la Jeunesse : se mobiliser pour une cause stigmatisée », dans Stéphane Cadiou, Stéphanie Dechezelles, Antoine Roger (dir.), *Passer à l'action : les mobilisations émergentes*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 143-160 (<boumazamagali@yahoo.fr >).

Aurélie Campana est professeure adjointe au département de science politique de l'Université Laval et membre de l'Institut québécois des hautes études internationales (IQHEI). Après avoir soutenu une thèse sur les affects dans les processus de construction identitaire, elle poursuit ses travaux sur ressentiments et conflits, et concentre ses recherches sur les conflits qui ont secoué la région du Caucase. Elle a contribué à plusieurs ouvrages collectifs et encyclopédies, et a récemment publié un article sur les définitions concurrentes de l'identité tchéchène : « The effects of War on the Chechen National Identity Construction », *National Identities*, 8 (2), juin 2006, p. 129-148 ; et un article sur les mémoires de la déportation dans la construction identitaire tatare de Crimée : « Rayés de la carte ? La déportation comme ciment de l'identité nationale Tatare de Crimée », dans « Erfahrungsräume/Configurations de l'expérience », *Transversale : Revue annuelle européenne*, 2, 2006, p. 228-237 (<aurelie.campana@pol.ulaval.ca >).

1. Les contributions du présent ensemble sont issues d'un atelier organisé lors du 8^e Congrès de l'Association française de science politique qui s'est tenu à Lyon les 18-21 septembre 2005. Pour ses conseils et ses relectures, nous remercions Daniel Bizeul.

RÉSUMÉ/ABSTRACT

ENQUÊTER EN MILIEU « DIFFICILE »

L'introduction générale engage une discussion sur les enjeux méthodologiques et épistémologiques soulevés par l'adoption d'une démarche ethnographique dans les enquêtes sur des terrains « difficiles ». Elle s'attache dans un premier temps à cerner cette catégorie souvent associée aux zones de violence ou aux contextes d'insécurité. Elle englobe de fait les objets considérés comme socialement illégitimes ou des acteurs stigmatisés ou prosélytes. Puis, à partir d'une revue des littératures française et anglo-saxonne, sont soulevés les problèmes liés à la démarche ethnographique et anthropologique et les stratégies pour les résoudre. Enfin, elle expose les apports de la méthode ethnographique, montrant ce qu'elle implique pour les objets canoniques de la science politique.

FIELDWORK UNDER STRIVING CONDITIONS

The general introduction engages in a discussion on the methodological and epistemological stakes raised by the adoption of an ethnographic approach in doing fieldwork under striving conditions. It first intends to define a category more than often linked with zones of violence or contexts of insecurity. This category also includes objects considered as socially illegitimate, stigmatized or proselytes. Then, the paper proposes a survey of the French and Anglo-Saxon state of art and approaches, as well as the strategies elaborated to bypass them. Finally, it puts forward the contributions of the ethnographic methods, showing that it modifies the way political scientists using it construct their objects.